

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -  
Semaine du 23 novembre au 29 novembre 2018**

**Tunisie**

- *La plupart des secteurs en Tunisie ont subi un ralentissement de la croissance de leur activité au T3 2018 et ces évolutions n'ont pu être compensées par la reprise de l'activité observée dans le secteur de l'extraction de pétrole et gaz naturel.*
- *Les flux d'IDE entrants bruts totaux à destination de la Tunisie ont augmenté de 19,5% sur les dix premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de l'année 2017.*
- *L'Arabie Saoudite accorderait à la Tunisie un crédit d'une valeur de 500 M USD à un taux d'intérêt préférentiel réduit.*
- *La Commission de la législation générale a adopté le 29 novembre 2018 un projet de loi organique parachevant la loi organique sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, ce qui pourrait accélérer le processus de sortie de la Tunisie des listes noires dans ce domaine.*
- *Le fonds américain de développement bilatéral « Millennium Challenge Corporation » a accordé au gouvernement tunisien un don financier d'un montant de 350 M USD.*
- *Les noms des entreprises autorisées à candidater à la construction et à la gestion de plusieurs centrales éoliennes et photovoltaïques dans le pays ont été publiés.*

**Libye**

- *La Libyan Investment Authority pourrait procéder à un vaste audit de ses actifs détenus à l'étranger.*
- *Selon le 1<sup>er</sup> ministre libyen, M. Ahmed Miitig, le taux de change officiel du dinar libyen et son taux de change pratiqué au marché noir devraient continuer à s'apprécier et convergeraient vers le taux de 3 dinars pour un dollar US début 2019.*

**TUNISIE**

- *La plupart des secteurs en Tunisie ont subi un ralentissement de la croissance de leur activité au T3 2018 et ces évolutions n'ont pu être compensées par la reprise de l'activité observée dans le secteur de l'extraction de pétrole et gaz naturel.*

Selon [les résultats préliminaires des comptes nationaux trimestriels provenant de l'Institut national de la statistique \(INS\)](#), la croissance du PIB en volume a atteint +2,6% en glissement annuel (g.a.) au troisième trimestre 2018 (T3 2018), contre +2,8% en g.a. au T2 2018. En analysant les contributions sectorielles à la croissance du PIB (à prix constants, base 100 en 2010), il apparaît que le ralentissement de la croissance s'explique principalement par la baisse de l'activité dans le secteur des industries chimiques (-8,5% en g.a. au T3 2018, contre +4,94% en g.a. au T2 2018) et dans une moindre mesure par le ralentissement de l'activité dans des secteurs porteurs au T2 2018 comme le secteur de l'agriculture et de la pêche (+8,3% en g.a. au T3 2018, contre +8,9% en g.a. au T2 2018), celui des industries agro-alimentaires (+0,1% en g.a. au T3 2018, contre +2,4% en g.a. au T2 2018), le secteur des services de l'hôtellerie et de la restauration (+8,9% en g.a. au T3 2018, contre +11,5% en g.a. au T2 2018) et enfin les activités de services de poste et télécommunication (+2,1% en g.a. au T3 2018, contre +3,2% en g.a. au T2 2018). Toutefois, ce ralentissement global de l'activité aurait pu être beaucoup plus important si l'activité dans le secteur de l'extraction de pétrole et gaz naturel n'avait pas progressé aussi fortement au T3 2018 (+8,5% en g.a., contre -1,4% en g.a. au T2 2018). La production moyenne de pétrole a ainsi atteint 37 500 barils par jour au T3 2018, contre 33 700 barils par jours durant la même période en 2017. Elle reste toutefois très inférieure à celle de 2010 (70 000 barils produits par jour).

- *Les flux d'IDE entrants bruts totaux à destination de la Tunisie ont augmenté de 19,5% sur les dix premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de l'année 2017.*

[Selon des données publiées par l'Agence de promotion des investissements étrangers \(FIPA\)](#), les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrants bruts à destination de la Tunisie ont progressé de +19,5% sur les dix premiers mois de l'année 2018 en glissement annuel, s'élevant à 1 939 M TND (629 M EUR) sur cette période de 2018, contre 1 622 M TND un an plus tôt. La hausse des IDE est beaucoup plus importante que celles survenues sur les mêmes périodes en 2016 (+2,58%) puis en 2017 (+4,58%). En conséquence, le niveau des IDE entrants bruts en Tunisie a pour la première fois dépassé celui précédant la révolution de Jasmin de 2011 (1 729,7 M TND sur les dix premiers mois de 2010). Les secteurs qui ont le plus contribué à la croissance des IDE en Tunisie sont ceux de l'énergie et de l'industrie, (les IDE dans ces secteurs ayant progressé respectivement de +18,6% et de +19,9%, soit une hausse de 135 M TND pour les deux secteurs). Les secteurs des services et de l'agriculture ont aussi connu une forte progression (respectivement +17,4% et +70,9%). Cependant, leurs poids initiaux dans les IDE totaux en Tunisie sont moindres (respectivement 12% et 1,5% des IDE entrants bruts), et donc leur contribution à la croissance des IDE totaux en Tunisie est limitée.

Il est important de noter que la hausse des IDE entrants bruts vers la Tunisie est liée en grande partie à la dépréciation du dinar. La hausse s'avère en effet beaucoup plus faible en euros (+3,97%) qu'en dinars. De plus, le montant des IDE entrants bruts à destination de la Tunisie en euros, qui s'élève à 629 M EUR sur les dix premiers mois de l'année, n'a pas encore retrouvé son niveau de 2010 (914,1 M EUR) ni même celui de 2015 (695,7 M EUR).

- *L'Arabie Saoudite accorderait à la Tunisie un crédit d'une valeur de 500 M USD à un taux d'intérêt préférentiel réduit.*

Selon une source officielle ayant requis l'anonymat, citée par les Agences *Reuters* et *Bloomberg*, l'Arabie saoudite aurait donné un accord de principe pour l'octroi d'un crédit à la Tunisie d'une valeur de 500 M USD. Si le taux d'intérêt de ce prêt n'a pas encore été fixé, l'accord prévoit un taux d'intérêt préférentiel très réduit. Cet accord de principe aurait été donné lors de la visite officielle en Tunisie du prince héritier saoudien M. Mohamed Ben Salmane mardi 27 novembre 2018. Cette visite est la première d'un membre de la famille royale saoudienne depuis la révolution de 2011. M. Mohamed Ben Salmane a notamment rencontré le président de la République tunisienne, M. Béji Caïd Essebsi. M. Noureddine Ben Ticha, conseiller principal auprès du président de la République tunisienne, a déclaré qu'un ensemble d'accords économiques seront annoncés au cours des prochains jours.

- *La Commission de la législation générale a adopté le 29 novembre 2018 un projet de loi organique parachevant la loi organique sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, ce qui pourrait accélérer le processus de sortie de la Tunisie des listes noires dans ce domaine.*

Le projet de loi organique n° 28/2018, adopté jeudi 29 novembre 2018 par la commission de la législation générale, modifie et complète la loi organique n°26 datée du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent (LTBA). Les amendements concernent i/ la non-acceptation de sommes d'argent liquide égales ou supérieures à 500 dinars et ii/ la réception des alertes des instances administratives et de contrôles en cas de découverte d'opérations douteuses, lors des inspections faites sur les personnes citées dans l'article 107 de la loi organique n°26. La commission de législation générale a aussi insisté sur la nécessité pour la Commission tunisienne des analyses financières (CTAF) d'informer automatiquement la commission nationale de lutte contre le terrorisme des résultats de ses travaux relatifs aux décisions de gel temporaire, et ce par les moyens permettant de garder une trace écrite. Le député et président de la Commission de la législation générale, M. Karim Helali, a indiqué que le projet de loi était conforme aux critères internationaux édictés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Pour lui, cela devrait permettre à la Tunisie de ne plus figurer sur les listes noires des organisations internationales en matière de LTBA.

- *Le fonds américain de développement bilatéral « Millennium Challenge Corporation » a accordé au gouvernement tunisien un don financier d'un montant de 350 M USD.*

Dans un communiqué publié ce lundi 26 novembre 2018, le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI), a indiqué que l'Etat tunisien bénéficiera d'un don financier de la part de l'organisation gouvernementale américaine « Millennium Challenge Corporation ». D'un montant de 350 M USD, ce don permettra de financer plusieurs projets de développement. Un don de 8 M USD avait déjà été accordé à la Tunisie en mars 2018 par le même organisme, afin de permettre le financement d'une étude visant à identifier plusieurs projets clés susceptibles de soutenir la croissance de l'économie tunisienne.

- *Les noms des entreprises autorisées à candidater à la construction et à la gestion de plusieurs centrales éoliennes et photovoltaïques dans le pays ont été publiés.*

Dans [un communiqué](#) publié ce vendredi 23 novembre, le ministère de l'énergie et des mines, a rendu public les noms des entreprises autorisées à candidater aux appels d'offres restreints relatifs à la construction et à la gestion de plusieurs centrales éoliennes et photovoltaïques sous le régime des concessions. Parmi les entreprises choisies, on notera la présence d'entreprises françaises dans 6 des dossiers retenus pour les centrales éoliennes (sur un total de 12) et dans 7 des dossiers pour les centrales photovoltaïques (sur un total de 16 entreprises présélectionnées). L'Etat tunisien confiera, à l'issue de la deuxième phase de sélection, la construction et la gestion de 5 centrales solaires (entre 50 et 200 M W) et de 2 centrales éoliennes (entre 50 et 100 M W) à des entreprises privées, pour un total de 800 M W de capacités installées.

## LIBYE

- *La Libyan Investment Authority procède à un vaste audit de ses actifs détenus à l'étranger.*

Dans une déclaration faite à la presse, la Libyan Investment Authority (LIA), a annoncé qu'elle envisageait de procéder à un vaste audit de ses actifs détenus à l'étranger, afin notamment de s'assurer qu'ils ne financent pas des activités illicites. Selon son président, l'opération, qui s'achèvera en 2019, devrait permettre le dégel d'une part substantielle des actifs du fonds souverain libyen (qui sont estimés à environ 67 Mds USD).

- *Selon le 1<sup>er</sup> ministre libyen, M. Ahmed Miitig, le taux de change officiel du dinar libyen et son taux de change pratiqué au marché noir devraient continuer à s'apprécier et convergeraient vers le taux de 3 dinars pour un dollar US début 2019.*

Dans une déclaration faite à la presse, le premier ministre libyen, M. Ahmed Miitig, a annoncé que la crise de liquidités, à laquelle est confronté le pays depuis plusieurs années, prendra fin début 2019. Selon le premier ministre libyen, la taxe de 183% instituée sur les devises étrangères en septembre 2018 a ramené le taux de change du dinar libyen vis-à-vis du dollar US à 3,9 LYD/USD et permettra à terme au taux de change officiel et au taux du marché noir de converger vers une valeur de 3 LYD/USD. Pour rappel, le taux de change LYD/USD pratiqué actuellement au marché noir est de 5,16 LYD/USD.